

REPUBLIQUE FRANÇAISE  
DÉPARTEMENT DE LA CORRÈZE  
COMMUNE DE MEYMAC  
Nombre de conseillers en exercice : 19

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-cinq,  
Le quatre mars, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Meymac, régulièrement convoqué, s'est tenu au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Philippe BRUGÈRE, Maire.

Étaient Présents : Philippe BRUGERE, Anne-Marie AUBESSARD, Philippe AYFFRE, Catherine BEAUVY-VIEILLEMARIN, Joël BEZANGER, Marie-Hélène CHAUQUET, Etienne COUIGNOUX, Marie-José GUIGNABEL, Catherine NIRELLI, Jocelyne ROCHE, Jean-Pierre SAUGERAS, Lionel ROUSSET, Violette JANET-WIOLAND, Corine BRINDEL, Thierry BAILLARD, Sandra CHARRIERE

Procurations : Alain VERMOREL à Lionel ROUSSET, Charlotte BOURG à Marie-Hélène CHAUQUET, David DUMAS à Catherine NIRELLI,

Date de la convocation : 26 février 2025

Secrétaire de séance : Marie-Hélène CHAUQUET

Ouverture de la séance à 19H00

**DELIBERATION N° 2025-01-13 – OTC CONVENTION DE PARTENARIAT  
APPROBATION AVENANT CONVENTION**

Lionel ROUSSET, adjoint au Maire en charge des affaires culturelles, rappelle qu'il existe un partenariat entre l'Office de Tourisme Communautaire et la Commune de Meymac. Il propose d'approuver une convention de partenariat pour 2025.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **A LA MAJORITE**, Philippe BRUGERE ne prenant pas part au vote du fait de ses fonctions à l'Office du Tourisme de Haute Corrèze,

**APPROUVE** la convention annuelle à intervenir entre l'OTC et la Commune de Meymac

**DONNE POUVOIR** à Lionel ROUSSET pour signer la Convention de Partenariat à souscrire entre la Commune et l'Office du Tourisme de Haute-Corrèze

La Secrétaire de séance,

  
Marie-Hélène CHAUQUET

Pour extrait conforme,

Le 04 Mars 2025

L'Adjoint au Maire,

  
Jean-Pierre SAUGERAS



Accusé de réception en préfecture  
019-211913603-20250305-2025-01-13-DE  
Date de télétransmission : 05/03/2025  
Date de réception préfecture : 05/03/2025